

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP16-2024, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de revoir les normes de lotissement dans les zones GG11R et GG05R »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 3 juin 2024, a adopté le premier projet de règlement numéro PP16-2024, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de revoir les normes de lotissement dans les zones GG11R et GG05R ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 19 juin 2024, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de revoir les normes de lotissement dans les zones résidentielles GG11R et GG05R (secteur des rues du Séminaire et Georges-Cros) notamment quant à la superficie minimale qui devra être de 75 mètres carrés par logement pour la zone GG11R et de 125 mètres carrés par logement pour la zone GG05R.
4. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 7 juin 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 7 juin 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 7 juin 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier